

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Stratégies Saint-Laurent salue le projet de loi sur l'eau et demande la reconnaissance du Saint-Laurent comme patrimoine national à protéger

Québec, le 9 juin 2008 – Stratégies Saint-Laurent salue le *Projet de loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection*, déposé le 5 juin dernier à l'Assemblée nationale par la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Mme Line Beauchamp. « Il s'agit d'un pas dans la bonne direction, mais il faudra aller beaucoup plus loin pour protéger le fleuve Saint-Laurent, source d'eau potable de plus de 3 millions de québécois », affirme Nicolas Audet, directeur de Stratégies Saint-Laurent.

Dans l'ensemble, le projet de loi est cohérent avec plusieurs engagements énoncés dans la Politique nationale de l'eau, déposée par le gouvernement du Québec en 2002. La confirmation du caractère collectif de la ressource eau lève enfin le flou juridique autour des eaux souterraines et renforce la responsabilité de l'état comme gardien de la ressource. Il faut féliciter également les mesures proposées pour assurer le respect de l'*Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent*, une entente importante dans le contexte où les pressions pour dériver de l'eau hors du bassin seront croissantes au cours des prochaines années.

Le projet de loi demeure néanmoins timide sur le plan de la protection du fleuve Saint-Laurent, qui constitue pourtant, avec le bassin des Grands Lacs, le plus grand écosystème d'eau douce de la planète, comptant pour environ 20% des réserves mondiales. Voie de transport maritime et axe de développement agricole, industriel et urbain, le Saint-Laurent est soumis à d'énormes pressions qui menacent la qualité de ses eaux, alors que 45% de la population du Québec y tire son eau potable. « Le Québec a un leadership à affirmer et une responsabilité internationale à assumer à l'égard du Saint-Laurent », rappelle Nicolas Audet.

La prochaine étape est donc de protéger davantage le plus grand et le plus important bassin versant du Québec qu'est le Saint-Laurent. Pour cela, Stratégies Saint-Laurent demande au gouvernement du Québec d'aller au-delà du projet de loi déposé le 5 juin et de concrétiser trois engagements importants énoncés dans la Politique nationale de l'eau (PNE), soit d'accorder officiellement au Saint-Laurent le statut de patrimoine national à protéger, de mettre en œuvre la gestion intégrée du Saint-Laurent, et d'implanter rapidement un régime de redevances afin de soutenir financièrement les initiatives de protection et de gestion intégrée du Saint-Laurent et de ses tributaires. Les communautés riveraines réclament une gestion plus éclairée et plus responsable du Saint-Laurent qui constitue pour elles une source d'eau potable, une source de nourriture et un milieu de vie.

- 30 -

Stratégies Saint-Laurent (www.strategiessl.qc.ca) est un organisme national à but non lucratif qui regroupe les 14 comités de zones d'intervention prioritaire (ZIP) du Québec et des groupes environnementaux qui ont à cœur le Saint-Laurent. Sa mission première est de favoriser, par des modèles novateurs, la participation des communautés riveraines dans la protection, la réhabilitation et la mise en valeur du Saint-Laurent.

Information :

Marie Lagier, Chargée de projets et de communication

Tél. : (418) 648-8079

Courriel : marie.lagier@strategiessl.qc.ca